

Dispositions pour une pratique sécurisée du sport au CST

Chers clients,

Pour le Centre sportif national de la jeunesse de Tenero (CST), filiale de l'OFSPPO, la sécurité dans la pratique sportive est une préoccupation constante, car la qualité de l'enseignement dépend étroitement du respect des consignes de sécurité dans chaque sport.

1. Principe

La majeure partie des cours qui se déroulent à Tenero étant organisés dans le cadre de Jeunesse+Sport (J+S), le CST se réfère par principe aux dispositions spécifiques émanant de J+S. Pour les sports qui ne relèvent pas de J+S, il applique les directives et recommandations des fédérations nationales respectives.

2. Sports présentant un risque accru

Les sports suivants sont considérés comme présentant un risque accru pour les hôtes du CST:

- **Les sports J+S**
 - **du groupe A:** golf, trampoline, cyclisme sur route, VTT, BMX, sports de combat (judo, karaté, lutte, lutte suisse, etc.), escrime.
 - **du groupe B:** escalade sportive (sur paroi artificielle ou sur roche), tir à l'arc, sports aquatiques (natation, natation de sauvetage, natation synchronisée, water-polo, plongeon), sports nautiques (planche à voile, voile [Laser, RS Zest, catamaran), canoë-kayak [lac et rivière], aviron).
- **Les sports non J+S:** stand up paddle (SUP), airgame, plongée avec bouteilles.

Le nombre maximal de participants par moniteur ainsi que la durée minimale/conseillée pour chaque activité sont précisés dans l'**annexe 1**.

Les moniteurs sont tenus d'adapter ces effectifs en fonction des divers facteurs propres au sport concerné, du niveau des participants et des conditions météorologiques.

Le CST part du principe qu'un cours est toujours suivi par les mêmes participants.

3. Surveillance en piscine et sur le lac

Le CST n'est pas en mesure d'assurer une surveillance permanente des activités en piscine ou sur le lac. Les chefs de cours sont donc seuls responsables de la sécurité et de la surveillance de leur cours (piscine/lac). La présence permanente d'un moniteur en possession d'un brevet SSS valable est par conséquent obligatoire (brevet Plus Pool ou plus élevé, avec BLS/AED valable; module Lac fortement recommandé). Les certificats internationaux équivalents sont également valables. Par ailleurs, l'**annexe 2** «Dispositif de sécurité du centre nautique du CST» constitue un outil de prévention important à la disposition des moniteurs concernés.

4. Dispositions pour les cours annoncés à J+S

- Pour tous les groupes qui évoluent dans le cadre de Jeunesse+Sport, les documents suivants de l'OFSPPO sont applicables:
 - [Guide pour la réalisation d'offres J+S par les cantons, les communes et les fédérations sportives nationales avec des enfants et des jeunes \(GU 4\)](#)
 - [Guide pour la réalisation d'offres J+S Sport scolaire avec des enfants et des jeunes \(GU 5\)](#)
- Les maîtres de sport ayant un statut de moniteurs J+S Sport scolaire mais qui ne disposent pas de formation complémentaire spécifique sont autorisés à donner des cours pour les sports du groupe A. Le golf peut être enseigné à condition que le moniteur soit en possession de l'«autorisation de parcours» (AP) délivrée par Swiss Golf.
- Les activités suivantes sont exclues des cours J+S ([art. 7 OESp](#)):
 - tous les sports de combat visant à mettre l'adversaire k.-o.;
 - la plongée avec bouteilles.Cette liste n'est pas exhaustive ; elle peut être complétée avec l'apparition et le développement de nouveaux sports.

5. Dispositions pour les cours qui ne sont pas annoncés à J+S

En principe, les leçons ne peuvent être dispensées que par des moniteurs qualifiés.

Les écoles qui n'annoncent pas leurs cours à J+S doivent fournir la *liste des moniteurs* accompagnée d'une *attestation* signée de la direction de l'établissement scolaire, confirmant l'engagement de moniteurs qualifiés pour encadrer les activités prévues.

Pour tous les autres cours, le CST part du principe que les moniteurs engagés ont les aptitudes et qualifications requises par la fédération sportive nationale concernée (p. ex. guide CAS, guide de canoë-kayak, etc.), qu'ils disposent d'une autorisation cantonale valable ou d'un permis spécial (p. ex. permis de conduire un bateau à voile).

6. Contrôle des qualifications des moniteurs

Le chef de cours est tenu de communiquer au CST au plus tard au moment de l'envoi des données définitives (soit deux semaines avant le début du cours) les coordonnées des moniteurs engagés pour les sports présentant un risque accru (voir point 2) et un document attestant de leurs qualifications (brevet, reconnaissance de moniteur J+S, autorisation, etc.). S'il s'avère, après les vérifications d'usage, qu'un moniteur ne possède pas les qualifications requises, les activités sont annulées.

7. Aspects pratiques

Annnonce du programme sportif

- Vérifiez d'abord quelles sont les directives J+S à respecter pour tout sport J+S. Vous trouverez toutes les indications dans la rubrique «Activités sportives» du site www.cstenero.ch.
- Au moment de l'annonce du cours (15 septembre), indiquez-nous clairement quelle personne dirigera le cours en précisant: «moniteur J+S [Sport]», «moniteur J+S Sport scolaire», «instructeur Sisport», «personne avec formation valable», «maître de sport» ou «enseignant reconnu».

Priorité

Le matériel et les infrastructures sont attribués en priorité aux organisations qui proposent, durant le séjour, au moins trois leçons avec les mêmes élèves dans le même sport.

Instructeurs Sisport

L'entreprise privée Sisport Sàrl (www.sisport.ch) est à la disposition de tous les clients du CST qui n'ont pas de moniteurs J+S ou d'enseignants qualifiés pour encadrer des activités sportives présentant un risque accru. Les moniteurs Sisport sont au bénéfice d'une reconnaissance J+S et peuvent donc être inscrits dans la banque de données SPORTdb.

Informations complémentaires

Vous obtiendrez toutes les informations utiles auprès du coordinateur de sport du CST (058 468 61 11) ainsi que sur le site www.jeunesseetsport.ch.

En vous remerciant de votre engagement en faveur de la pratique sécurisée des activités sportives avec des jeunes, nous vous présentons, chers clients, nos salutations les meilleures.

Le directeur



Bixio Caprara

Le responsable sportif



Alan Matasci

Annexes: - Annexe 1: Dispositions «sport sécurisé» au CST
- Annexe 2: Dispositif de sécurité du centre nautique du CST



Annexe 1: Dispositions "sport sécurisé" au CST



Sports présentant un risque accru		Nb maximal de participants par moniteur ¹	Durée		Cours J+S <input type="checkbox"/>	Autres cours		
			conseillée	minimale		Ecoles (non J+S)	Autres organisations	
Sports J+S	Groupe A ² Tous les sports du groupe A, y compris:	Golf ³	12	2h30	1h30	Maître de sport	Enseignant reconnu ⁷	Personne avec formation valable ⁷
		Trampoline	12	2h30	1h30			
		VTT	12	2h30	<i>En fonction du parcours</i>	Moniteur J+S Sport scolaire	Moniteur J+S Sport scolaire	Moniteur J+S Sport scolaire
		BMX	12	2h30	1h45			
		Sports de combat (judo, karaté, lutte, lutte suisse, etc.)	12	2h30	1h30	Moniteur J+S «Sport»	Moniteur J+S «Sport»	Moniteur J+S «Sport»
		Escrime	12	2h30	1h45	Instructeur Sisport ⁶	Instructeur Sisport	Instructeur Sisport
	Groupe B Sports soumis à des prescriptions de sécurité particulières	Escalade sportive <i>sur paroi artificielle</i>	12	2h30	1h45	Moniteur J+S «Sport»	Enseignant reconnu ⁷	Personne avec formation valable ⁷
		<i>sur roche</i>	6	7h	4h			
		Tir à l'arc	12	2h30	1h30			
		Sports aquatiques ⁴ (<i>natation, natation de sauvetage, natation synchronisée, water-polo, plongeon</i>)	16	<i>Selon le type d'activité</i>		Instructeur Sisport ⁶	Instructeur Sisport	Instructeur Sisport
		Sports nautiques ⁵						
		<i>Canoë-kayak (lac), planche à voile</i>	12	2h30	1h45	Moniteur J+S Aviron ou instructeur Sisport	Instructeur Sisport	Instructeur Sisport
		<i>Canoë-kayak (rivière)</i>	6	4h	-			
		<i>Voile (Laser, RS Zest, catamaran)</i>	8	3h	-			
<i>Voile «Surprise»</i>	5	2h30	-					
<i>Aviron (âge minimal conseillé: 12 ans)</i>	8	2h30	-					
Sports non J+S	Stand up paddle (SUP) ⁴	12	2h30	1h30	Moniteur J+S Canoë-kayak, Voile, Planche à voile ou Aviron avec module SUP Instructeur SUP SKV/SWAV Instructeur Sisport	Enseignant reconnu ^{4,7} Personne avec formation valable ⁴ Instructeur Sisport	Personne avec formation valable ⁴ Instructeur Sisport	
	Airgame CST	12	1h30	-	Instructeur Sisport			
	Plongée avec bouteilles (en piscine)	10	-	-	Sport interdit dans le cadre de J+S	Personne avec formation valable ⁴ (Sisport)		

¹ Pour des raisons d'organisation, il convient d'appliquer les directives suivantes quant au nombre maximal de participants par moniteur lorsque les conditions sont optimales.

² Selon annexe 1 OPESp et art. 1 O OFSPO J+S

³ Autorisation de parcours (AP) de Swiss Golf obligatoire

⁴ Brevet Plus Pool de la SSS obligatoire, BLS/AED valable et mis à jour, module Lac hautement recommandé

⁵ Brevet Plus Pool de la SSS hautement recommandé, module Lac hautement recommandé

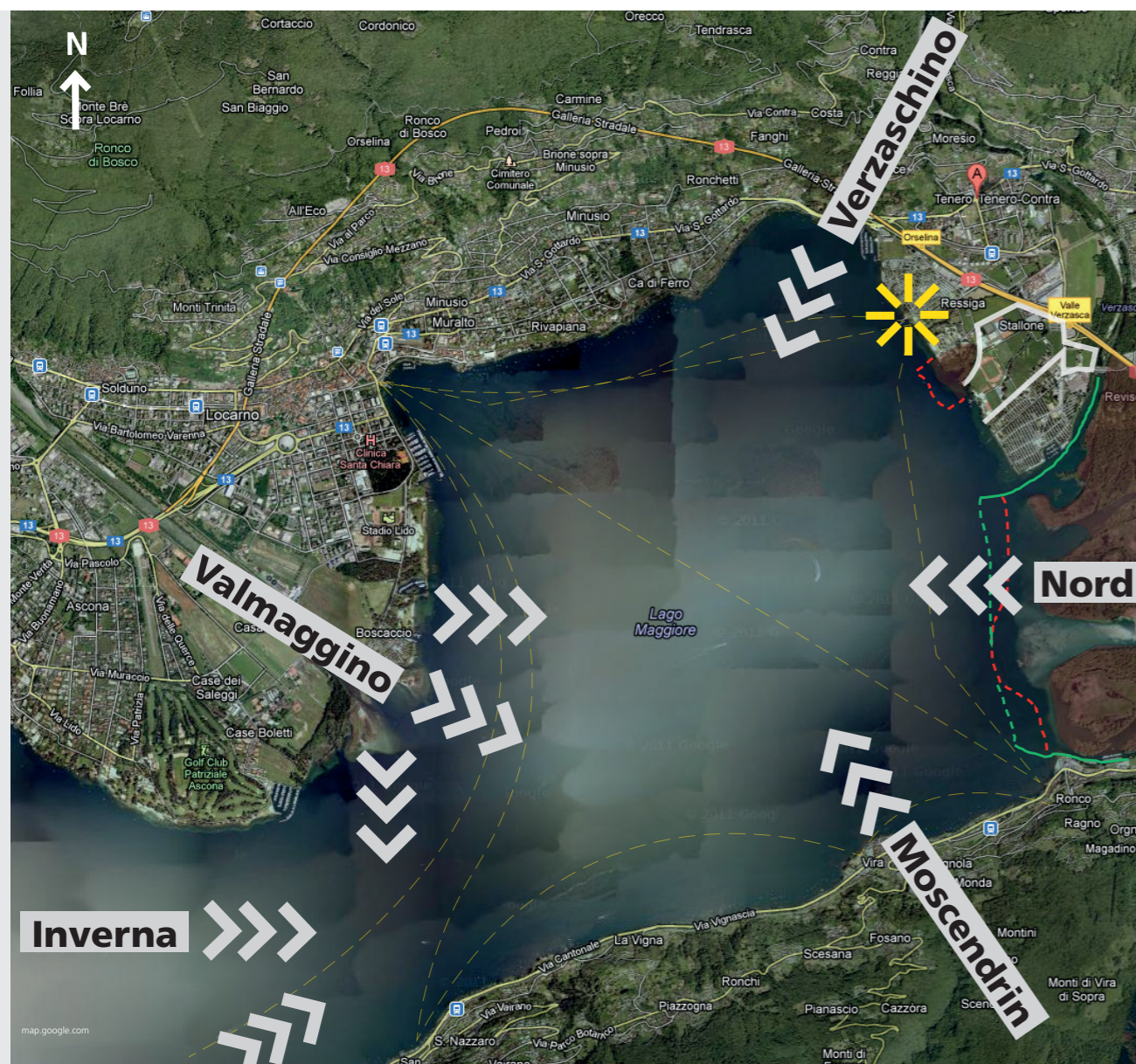
⁶ Sisport n'engage que des moniteurs J+S reconnus (qui peuvent être inscrits dans la banque de doni

03.01.2020

⁷ Voir "Dispositions pour une pratique sécurisée du sport au CST", point 5

Sous réserve de modifications

Dispositif de sécurité du centre nautique du CST



- Limite de navigation pour bateaux à rames (50m de la rive)
- Limite de navigation pour bateaux à moteur (150m de la rive)
- Routes des bateaux de ligne
- Accès interdit depuis le lac
- ☀ Avis de tempête (ponton de Tenero)

Les Bolle de Magadino entre le delta de la rivière Verzasca et Magadino sont des paysages magnifiques reconnus et protégés au niveau fédéral. Elles abritent une végétation et une faune particulières caractéristiques de la zone de transition entre l'eau et la terre.

Les vents du lac Majeur

L'inverna

Vent thermique régulier, en provenance de l'ouest et du sud-ouest.
Souffle principalement l'après-midi.
Moins fort en hiver qu'en été.

Le moscendrin

Vent descendant, plutôt fort, en provenance du sud-est.
Souffle toujours par rafales.
Peut atteindre très rapidement de grandes forces.

Le vent du nord (foehn du nord)

Vent plutôt fort, en provenance du nord-est.
Fortes rafales et fréquents changements de direction.

Le valmaggino

Vent plutôt fort, en provenance de l'ouest (Val Maggia).
Descend en éventail depuis le Val Maggia, avec de nombreuses rafales.
Peut atteindre rapidement de très grandes forces.

Le verzaschino

Vent thermique descendant, en provenance du nord-est (Val Verzasca).
Souffle principalement l'après-midi.
Fortes rafales et fréquents changements de direction.

Signaux d'avis de tempête

Le signal de prudence (feu orange scintillant à environ 40 apparitions de lumière par minute) est émis aussi tôt que possible pour signaler l'arrivée plus ou moins proche de vents tempétueux. **Conseil:** retourner à terre le plus vite possible, surveiller la météo!

Le signal de tempête (feu orange scintillant à environ 90 apparitions de lumière par minute) est émis en cas de danger imminent de tempête. **Conseil:** quitter immédiatement le plan d'eau!



- ✗ Vous êtes ici
- ☎ Téléphone de secours
- 👤 Valise sanitaire
- 🚻 Vestiaires
- 1** Bateaux pneumatiques à moteur
- 2** Mise à l'eau des dériveurs et des bateaux d'aviron
- 3** Sortie des planches à voile et des canoë-kayaks
- 4** Radeau
- 5** Bouées de délimitation
- 6** Sortie des catamarans
- 7** Bouée « Surprise »
- 8** Stand up paddle polo

Numéros de téléphone importants

Ambulance	144	Réception CST (24/7)	+41 58 468 61 11
Police	117	Centre nautique CST	108*
Police du lac Magadino	+41 91 815 81 01	Conciergerie CST	107*
Garde aérienne de sauvetage REGA	1414	*uniquement depuis un poste interne	

Dernière modification: avril 2019